

LOUISE MICHEL

(1830-1905)

déportée en Nouvelle Calédonie

Les Communardes de la "Virginie"

Les femmes valides condamnées à la déportation par les conseils de guerre, après avoir passé plus de deux ans en prison, certaines d'entre elles, comme Louise Michel, à la sinistre centrale d'Auberive, où « le vent soufflait dans les grands dortoirs comme dans les navires », furent embarquées en août 1873 à Rochefort, sur le trois-mâts *Virginie*.

Elles étaient au nombre de dix-huit. Les autres, grabataires, étaient intransportables. Les condamnées à mort, comme Élisabeth Rétoffe, Suetens, Marchais, Eulalie Papavoine, ayant vu leur peine commuée, avaient été expédiées à Cayenne, d'où l'une d'elles, Élisabeth Rétoffe, ne revint pas.

Les dix-huit communardes en partance pour le bague calédonien avaient été classées, raconte Louise Michel dans ses *Souvenirs*, dans l'ordre suivant :

« 1. Louise Michel. 2. Madame Lemel. 3. Marie Caieux. 4. Madame Leroy. 5. Victorine Gorget. 6. Marie Magnan. 7. Élisabeth Deghy. 8. Adèle Desfossés, femme Viard. 9. Madame Louis. 10. Madame Bail. 11. Madame Taillefer. 12. Théron. 13. Madame Leblanc. 14. Adélaïde Germain. 15. Madame Orłowska. 16. Madame Bruteau. 17. Marie Broum. 18. Marie Smith. »

Par la suite, deux autres communardes, Madame Chiffon et Adeline Régissard, furent acheminées sur Nouméa.

Saluées durant leur transport de La Rochelle à Rochefort par des « barques

amies », les condamnées furent installées « dans les batteries basses de la *Virginie*, une vieille frégate de guerre à voiles, belle sur les flots ».

Louise Michel raconte les « cages » et les « engagés » :

« La plus grande cage de tribord arrière était occupée par nous et les deux petits enfants de Madame Leblanc : le garçon de six ans, la fille de quelques mois, née à la prison des Chantiers.

Dans la cage en face de la nôtre étaient Henri Rochefort, Henri Place, Henri Ménager, Passedouet, Wolowski et un de ceux qui, n'ayant rien fait, furent tout de même déportés et qui s'appelaient Chevrier.

« Il était expressément défendu de se parler de cage à cage mais on le faisait tout de même. »

Nature d'une grande richesse intérieure, que rien ne pouvait ébranler, Louise Michel trouva le voyage et le spectacle de la mer si « beaux » qu'elle en tira plaisir, tout en se le reprochant. Un plaisir si vif qu'elle le perpétuera plus tard en vers et en dessins.

« Je n'avais jamais vu avant la Commune que Chaumont et Paris, et les environs de Paris avec les compagnies de marche de la Commune, puis quelques villes de France, entrevues des prisons, et j'étais maintenant, moi qui toute ma vie avais rêvé des voyages, en plein océan, entre le ciel et l'eau, comme entre deux déserts où l'on n'entendait que les vagues et le vent. »

Lorsque la *Virginie* atteignit les mers australes, la « bonne Louise » écrivit un poème, dont voici une strophe :

La neige tombe, le flot roule,
L'air est glacé, le ciel est noir,
Le vaisseau craque sous la houle
Et le matin se mêle au soir.

A la hauteur du cap de Bonne-Espérance, Rochefort, que le mal de mer avait éprouvé jusque-là durement, trouva la force d'écrire quelques quatrains vengeurs, qu'il envoya aux femmes se trouvant dans la cage opposée à la sienne.

218

Esprit avant tout politique, sa verve s'exerça au détriment de Rouher, que sous le Second Empire on avait surnommé « le vice-empereur », et des « quinze » de la fameuse commission des grâces :

Le phoque entrevu ce matin
M'a rappelé dans le lointain
Le chauve Rouher aux mains grasses,
Et ces requins qu'on a pêchés
Semblaient des membres détachés
De la commission des grâces.

Mais il n'oublia pas Mac-Mahon :

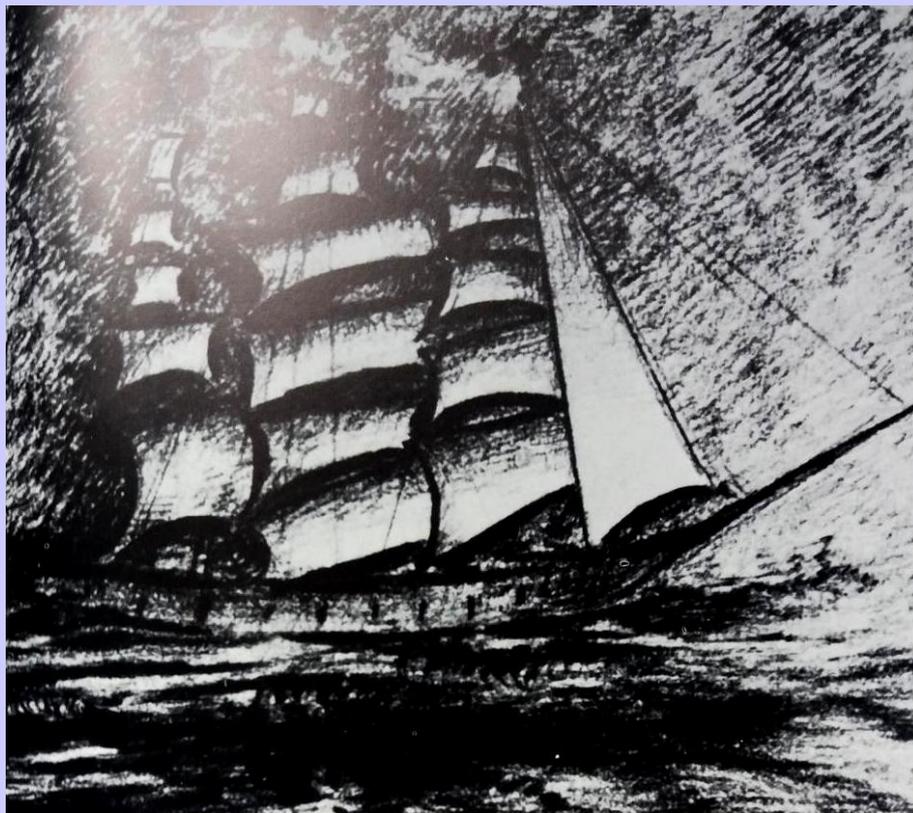
Je connais un Pantagruel
Non moins avide et plus cruel.
Les enfants, les vieillards, les femmes
Que tu guettes pour ton dîner
Avant de les assassiner
O Mac-Mahon, tu les affames.

Et, conclut le « marquis rouge », sur un ton de prophétie :

Nous pouvons sombrer en chemin,
Mais je prévois qu'avant demain,
Sans me donner pour un oracle,
Leur sort sera peu différent.
Qui veut défier les courants
Est emporté par la débâcle.

C'est durant son voyage vers Nouméa que Louise Michel, dont les opinions politiques s'apparentaient déjà au socialisme libertaire, pencha définitivement vers l'anarchisme. Elle évoquera plus tard ce moment décisif de sa vie :

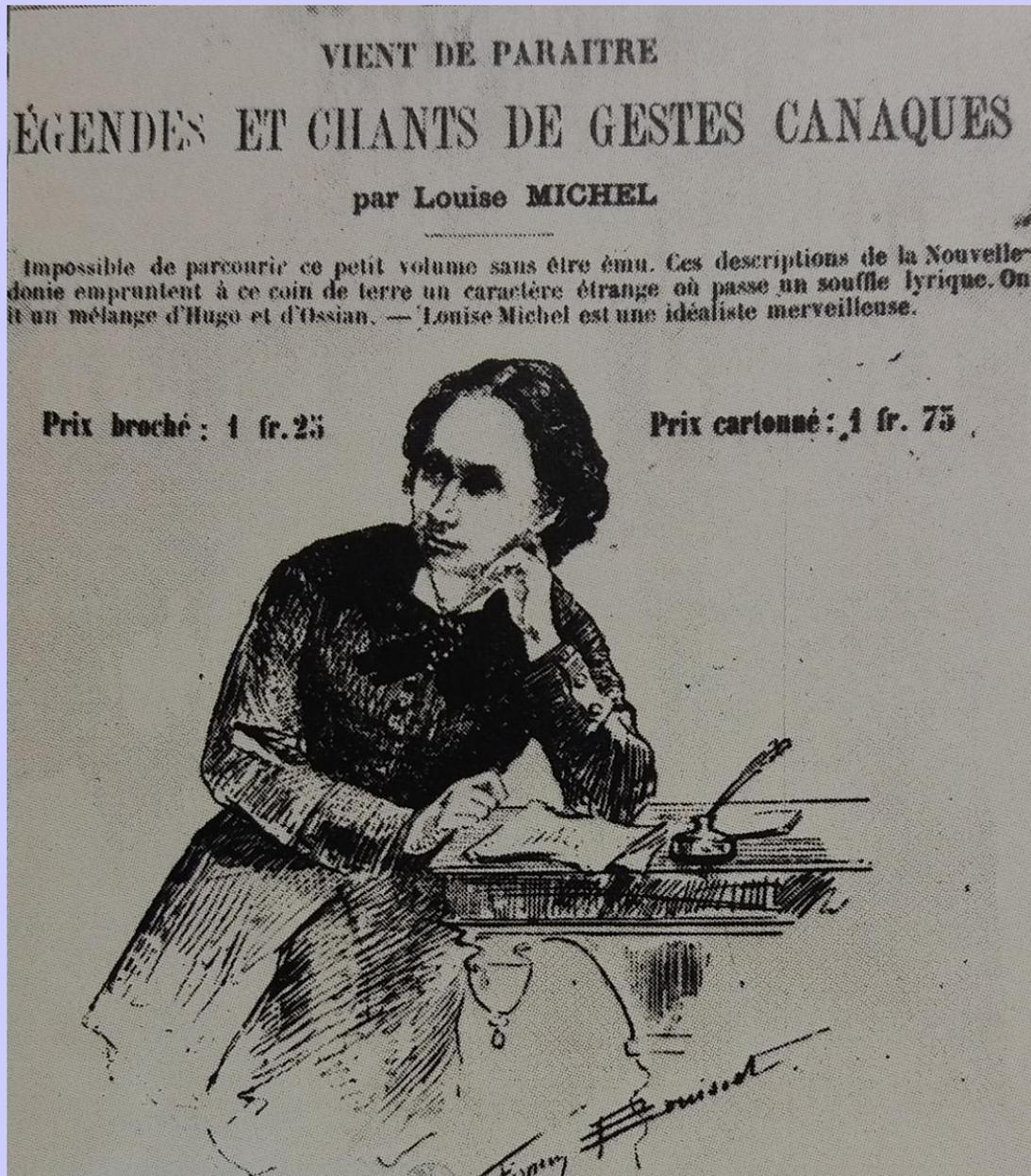
« Entre deux éclaircies [...] où elle ne se trouvait pas trop mal, je faisais part à Madame Lemel de ma pensée sur l'impossibilité que n'importe quels hommes au pouvoir pussent jamais faire autre chose que commettre des crimes, s'ils sont faibles ou égoïstes; être annihilés, s'ils sont dévoués et énergiques; elle me répondit : « C'est aussi ce que je pense ! » J'avais beaucoup de confiance en la rectitude de son esprit, et son approbation me fit grand plaisir. » (*Souvenirs.*)



La *Virginie*, frégate qui transporta Louise Michel (auteur de ce dessin) et d'autres condamnés, dont Henri de Rochefort, en Nouvelle-Calédonie.

A l'escale de Santa-Caterina, au Brésil, Louise Michel fit ce croquis de la rade, sur son album de dessin.





A son retour en France, *Louise Michel* publia plusieurs ouvrages sur les Canaques, dont celui-ci.

« En vertu de la loi sur la déportation qui dit : « Les déportés pourront vivre par groupes ou par familles » et leur laisse le choix des personnes avec lesquelles il leur plaît d'établir des rapports, la déportée Nathalie Duval, femme Lemel, se refuse à la vie commune, si ce n'est dans ces conditions. »

Le transfert des six déportées à la baie de l'Ouest eut lieu cependant, mais, grâce à leur fermeté de principe, elles furent autorisées à couper le baraquement qu'on leur avait assigné en petites cases et elles purent vivre avec les camarades de leur choix.

Parmi ceux qui, hommes et femmes, surmontèrent le mieux leur condition de déporté, Louise Michel occupe une place privilégiée. Était-ce à cause de la richesse de sa personnalité ? Toujours est-il que la « bonne Louise » ne se laissa pas abattre.

Alors que la plupart des souvenirs de communards sur la Nouvelle-Calédonie sont comme une suite de plaintes lugubres sur la solitude et la difficulté de vivre loin de son foyer, de son pays, rien n'est plus tonique que le récit de sa vie à la presqu'île Ducos. Nous y découvrons un être doué d'une énergie stupéfiante, animé d'un optimisme viscéral, décidé à survivre en dépit de toutes les épreuves. Louise Michel aima les paysages calédoniens. Son âme romantique trouva comme un apaisement dans le spectacle de la nature australe, de son climat, de ses cyclones, qui la transportaient d'admiration et dont elle écrivit joliment : « Les cyclones de nuit sont plus beaux que les cyclones de jour [...]. Parfois un éclair immense et rouge déchire l'ombre ou fait voir une seule lueur de pourpre sur laquelle flotte comme un crêpe : le noir des flots. Le tonnerre, les rauquements de la mer, le canon d'alarme dans la rade, le bruit de l'eau versée par torrents, les énormes souffles du vent, tout cela n'est plus qu'un seul bruit immense, superbe, l'orchestre de la nature sauvage. »

234

Elle s'adonna à l'étude de la flore et de la faune calédoniennes. Initiée aux sciences naturelles durant sa jeunesse studieuse, elle s'intéressa au mimétisme des insectes, tenta d'appliquer le principe de la vaccination aux papayers malades et obtint, grâce à l'autorisation d'un gouverneur moins borné que les autres, des succès dans ce domaine :

« Il m'est arrivé, une année où, à la presqu'île Ducos, tous les papayers mouraient de la jaunisse, d'en vacciner ainsi quelques-uns avec la sève des papayers malades ; quatre ont survécu sur cinq, tous ceux de la presqu'île sont morts. »

Mais, par-dessus tout, ce qui la passionna, ce fut l'étude ethnographique des aborigènes implantés depuis des millénaires et vivant encore, notamment à l'intérieur du pays, au stade de l'anthropophagie.

Tandis que la plupart des déportés ne cachaient pas leur mépris pour les Canaques, qu'ils considéraient et traitaient comme des sauvages, elle se lia avec les plus évolués d'entre eux, qui, dit-elle, « voulaient apprendre ce que savent les Blancs ». Elle offrit à deux Canaques une écharpe rouge de la Commune. Elle reçut avec enthousiasme des Arabes d'Algérie, déportés au bagne. Elle donna à un groupe de Canaques des leçons de français et, en échange, s'initia aux dialectes de l'île, dont, en véritable ethnographe, elle apprit assez de mots pour pouvoir recueillir les légendes et les chants, qu'elle publia en volume à son retour d'exil, ainsi d'ailleurs qu'une grammaire canaque. Lorsque, en 1878, les Canaques se soulevèrent contre l'occupation française, alors que nombre de communards — ô dérision ! — s'enrôlèrent comme volontaires dans les forces répressives, elle aida secrètement les insurgés jusqu'au jour où leur mouvement fut noyé dans le sang.

En 1879, Louise Michel, ayant finalement obtenu l'autorisation de s'installer à Nouméa, reprit son métier d'institutrice : elle n'eut d'abord comme élèves

que les enfants de déportés, mais bientôt on lui confia l'enseignement public du dessin et de la musique dans les écoles de filles.

**In : *Georges Soria ; La Grande Histoire de la Commune*
(1971)**

Volume V. Les Lendemain

Chap. 6 . Déportés et exilés

Les communards de la Virginie ,

(Extraits pp.217-218 et pp.234-235)

(Doc. Pers. YZL)